

## Le CPOM en EHPAD **INCONTOURNABLE 2018 !**

(Le contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

### Contexte

En application de la loi ASV, les conventions tripartites vont être remplacées, progressivement, par les CPOM. Cette évolution présente alors différents enjeux : la réunion éventuelle de plusieurs Ehpads sous un même contrat, la globalisation des moyens, l'impact de la tarification à la ressource et de la convergence, la renégociation de l'habilitation à l'aide sociale, l'autonomie laissée aux gestionnaires, la possibilité d'élaborer des objectifs plus ambitieux... La liste est longue mais elle mérite de s'y attarder. Profitez de l'expérience d'un formateur consultant ayant déjà contribué à l'élaboration et la négociation d'une douzaine de CPOM « Ehpads » dans 8 régions différentes !

### Enjeu

Acquérir les fondamentaux, se perfectionner, évoluer

### Objectifs et compétences visées

- Connaître et maîtriser les évolutions de la réglementation et ses impacts,
- Comprendre les enjeux de la contractualisation d'un CPOM, ainsi que les points de vigilance,
- Se préparer à la contractualisation, au suivi et à la réussite d'un CPOM

### Méthode pédagogique

Animation du formateur à l'aide de **supports et outils techniques** projetés et diffusés en séance, en alternant les **apports théoriques, réglementaires**, et les **travaux sur cas pratiques et exemples concrets**.

+ en amont, autodiagnostic des stagiaires établi sur la base d'un questionnaire permettant d'adapter le contenu de la formation

+ à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire pour recueil de ses observations sur le déroulé de la formation

### Evaluation des acquis et du transfert de compétences

- Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires en fin de stage
- Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle par le manager 3 mois après la tenue de la formation

### Sanction de la formation

Délivrance d'une attestation de présence à chaque participant établie sur la base des listes d'émargement signées par les stagiaires

### Public visé

Tout professionnel ayant à élaborer et négocier un CPOM pour un EHPAD :

- Directeurs généraux,
- Gestionnaires d'établissements et de services,
- Directeurs financiers, contrôleurs de gestion,
- Responsables qualité

### Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

### Formateur

Katy GIRAUD, consultante et formatrice

### Durée et dates

1 séance d'1 journée de 7 h 00

Adaptable en fonction des besoins spécifiques

### Lieu

Formation dispensée en **présentiel** au sein de votre établissement ou dans tout autre lieu à définir en fonction de vos besoins

### Tarif

Sur devis, adapté à vos besoins

### Programme de la formation

#### 1 – Présentation du cadre réglementaire

- Connaître le CASF, la Loi ASV,
- Comprendre les modalités de calcul du forfait soin et du forfait dépendance,
- Connaître les modalités d'habilitation à l'aide sociale,
- Savoir faire la différence entre une convention tripartite et un CPOM,
- Comprendre le principe de pluri annualité et les impacts de la disparition de la procédure budgétaire annuelle,

#### 2 – Maîtrise des enjeux stratégiques et de la méthodologie d'élaboration du CPOM :

- Maîtriser le périmètre et le calendrier d'un CPOM,
  - Comprendre et maîtriser la tarification à la ressource et le calcul des forfaits
- 👉 **Cas pratique** : Calcul des forfaits Soins et Dépendance et suivi de la convergence
- Maîtriser les étapes de la méthodologie de contractualisation,
  - Savoir rédiger le contrat et les fiches actions du CPOM,
  - Connaître les objectifs incontournables et les indicateurs de suivi,
  - Maîtriser la méthodologie et les enjeux du dialogue de gestion

👉 **Cas pratique** : étude d'une grille diagnostic, d'une trame de CPOM et d'exemples de fiches actions

L'A tout d'Advisoria : Les retours d'expérience  
des négociations de CPOM partout en France